

Marginaux au XV^{ème} : mendiants et prostituées.

Par Alix

Le terme marginal dans le sens où nous le connaissons aujourd'hui est récent. Au XV^{ème} siècle, les *annotations marginales* sont «écrites sur la marge d'un texte »¹. Être à la marge veut donc dire « être sur le bord de quelque chose »². De nos jours, le marginal est celui qui n'est pas conforme aux normes morales d'une société donnée.

Au XV^{ème} siècle, notre marginal peut avoir différents visages. Il peut être l'homme qui exerce ce que l'on considère comme une profession vile : cordonnier, tanneur, teinturier ou foulon. En Bretagne, le poissonnier aussi est mal vu (peut être à cause de leur nombre important... une telle mise au ban n'est pas répertoriée de façon aussi véhémente ailleurs). De même toutes les personnes exerçant un métier lié au tabou du sang sont évités: taupier, tueur de rats, bourreau.

Puis, à la marge flottante, population visible de la cité, on trouve les mendiants et les prostitués.

Le mendiant

D'office, nous associons le mendiant à la pauvreté. Selon J.-P. Leguay, le pauvre « est celui qui utilise la totalité de ses ressources à (mal) se nourrir [...], celui qui ne peut plus, à cause de son âge, d'une infirmité, de la maladie ou de sa « foiblesse » accomplir une activité régulière, celui qui a connu [...] la perte de ses moyens de travail et d'existence »³

Le déclassement est parfois précoce, les enfants sont « habandonnez et delaissez soubz les portaulx » des églises ou des bâtiments publics. Ce sont des enfants illégitimes ou infirmes dont la mère a préféré se séparer malgré les risques de sanctions si la justice retrouve la fautive. Il est difficile de savoir combien d'enfants sont ainsi laissés aux caprices de la rue, mais cela semble fréquent, même dans les petites cités : à Morlaix, au XV^{ème} au moins deux cas par an sont répertoriés.

Parfois, ce sont des accidents de vie qui mènent à la rue : infirmité, maladie, vieillesse. La fin du XV^{ème} est marquée par une paupérisation des populations les plus fragiles suite aux épidémies, guerres. L'exode rural mène les saisonniers, travailleurs agricoles, bâtards de la campagne, chômeurs et soldats désœuvrés vers la ville où ils grossissent les rangs des pauvres.

C'est ainsi que cette population « d'inutiles au monde » se retrouve à mendier sa pitance afin de survivre.

On trouve plusieurs catégories chez les mendiants :

Les mendiants occasionnels se distinguent des professionnels : On les trouve surtout chez les plus fragiles sensibles à la conjoncture. Dans les pires années, 20% de la population peut se retrouver dans l'obligation de faire du porte à porte pour se nourrir.

Chez les professionnels, on distingue les vrais mendiants (vrais infirmes, vieillards, veuves sans ressources...), des faux. Ces derniers sont des « oyseul » préférant tendre la main que de travailler. On y trouve de faux aveugles, de faux malades et insensés. Tout un tas de recettes existent afin de simuler des maux divers et variés, des plus simples au moins ragoûtant. Ce phénomène attire même l'attention de Charles VII au point qu'il émette une ordonnance qui condamne ceux qui extorquent « injustement les ausmones qui sont deues aux vrais pauvres de Dieu et en ce faisant commettent larcin »⁴

Chez les vrais mendiants, il existe une hiérarchie qui se traduit par le placement. On s'impose par l'ancienneté ou par la force pour bénéficier d'une bonne place à la porte d'une église aisée ou d'un carrefour fréquenté. Ces mendiants « officiels » sont parfois cooptés comme à Nantes.

¹ Marnix de Ste Aldegonde, *Des différends de la religion*, II

² Philibert, *Dict. de bot.*, t. 2

³ Jean-Pierre Leguay, *La rue au Moyen Age*, ed. Ouest-France, 1984, p. 163

⁴ Teste mentionné dans le livre de Lazare. Sainéan



Ajoutons parmi les « mendiants par choix », les « Egyptiens » comme sont appelés les premiers gitans, mais aussi les « vaccabunds » et « boesmes ».

Dans tous les cas, ces mendiants rencontrent assez peu de compassion. Les farces et fabliaux les mettent souvent en scène, avec généralement une dérision parfois cruelle comme dans « Le garçon et l'aveugle » ou « les miracles de Sainte Geneviève ».

Les prostituées

La prostitution est la limite flottante de la morale : tantôt tolérée, tantôt prohibée (comme sous Saint Louis), elle est vue comme un mal nécessaire contribuant au maintien de l'ordre et à la protection des honnêtes femmes.

La retape des « pauvres filles » est tolérée à condition de respecter certaines limites spatiales : on ne racole pas aux abords des églises, des couvents, écoles et sur les quais. Ainsi, au nom de la morale et de l'hygiène sociale, on consigne les « filles fols de leurs corps » loin du regard, souvent dans les bas quartiers. Les rues chaudes portent souvent des noms fleuris : rue Brise-Miche, rue Gratte-cul ou rue Tire-Boudin... Souvent, les villes financent un bordel visant à contenir le phénomène dans les zones qui lui sont attribuée. De même, les estuves sont connues pour être des maisons de tolérance.

Bien souvent, au nom de la rentabilité, ce zonage est transgressé, malgré les sanctions possibles (emprisonnement, amende voir bannissement de la ville). A différentes reprises, on voit les prêtres et notables des beaux quartiers dénoncer ce voisinage gênant.

Plusieurs décisions sont prises pour éviter la contamination des femmes honnêtes. En plus des restrictions de lieux, des interdits vestimentaires sont mis en place : les dames de petite vertu sont donc interdites de toilettes luxueuses. Puis des signes vestimentaires sont imposés, différents selon les villes : ruban blanc à Avignon, morceau de drap jaune à la manche, aiguillettes d'une couleur donnée.

On remarque donc que la prostitution est de plus en plus institutionnalisée au cours du Moyen Age, tolérée mais réglementée.

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

- P. CONTAMINE, *La vie quotidienne pendant la guerre de Cent Ans, France-Angleterre*. Paris 1976.
- J.-P. LEGUAY, *Vivre en ville au Moyen Age*, Luçon, 2006

Ouvrages spécialisés :

- J. VERDON, *Le plaisir au Moyen Age*, Perrin, 1996
- G.-H. ALLARD, *Aspects de la marginalité au Moyen Age*, Montréal, 1975
- M. Mollat, *La pauvreté au Moyen Age, étude sociale*, Paris, 1978



©2008 Les Compagnons de l'hermine radieuse — Association loi 1901 de reconstitution historique

Siège social : 28 rue de Watchet 29290 Saint Renan

téléphone : 02 98 03 68 44

mail : Contact@hermine-radieuse.net

Textes libres de droits, sous réserve de demande d'utilisation à l'association

